



Ontario
College of
Teachers

Ordre des enseignantes
et des enseignants
de l'Ontario

Transition à l'enseignement 2022





[oct-oeeo.ca/fbfr](https://www.facebook.com/oct-oeeo.ca/fbfr)



[oct-oeeo.ca/twfr](https://twitter.com/oct-oeeo.ca/twfr)



[oct-oeeo.ca/igfr](https://www.instagram.com/oct-oeeo.ca/igfr)



[oct-oeeo.ca/yt](https://www.youtube.com/oct-oeeo.ca/yt)



[oct-oeeo.ca/li](https://www.linkedin.com/company/oct-oeeo.ca/li)

Table des matières

1 Sommaire

- 1 Pénurie d'effectifs enseignants
- 4 Offre de nouveaux enseignants
- 6 Modifications réglementaires
- 6 Certificat de qualification et d'inscription temporaire
- 6 Enseignement en ligne et hybride
- 6 Répercussions supplémentaires de la pandémie
- 7 Difficultés systémiques persistantes
- 7 Plan d'échantillonnage et données démographiques

8 Situation d'emploi

- 8 Enseignants formés à l'extérieur de l'Ontario
- 12 Diplômés d'un programme en français et enseignants qualifiés pour enseigner le français langue seconde
- 13 Emploi à l'extérieur de la province

14 Parcours de début de carrière

- 14 Types de contrats d'enseignement
- 17 Tendances en suppléance à la journée pour les enseignants en début de carrière
- 19 Affectations au cours de la première année de carrière
- 20 Mobilité en début de carrière et attrition
- 22 Navigation dans un système complexe
- 24 Précarité d'emploi en enseignement
- 24 Obtention d'un poste permanent
- 25 Sous-emploi
- 25 Enseignement à la pièce

26 Diplômés d'un programme de formation à l'enseignement en français

- 26 Demandes d'emploi des enseignants francophones et employeurs
- 27 Contrats d'enseignement en français
- 27 Offre d'enseignants francophones
- 28 Attrition des enseignants francophones
- 30 D'où viennent les enseignants francophones de l'Ontario?
- 30 Résumé

31 Enseignement en ligne et hybride

32 Certificat de qualification et d'inscription temporaire

- 32 Adoption de l'option d'obtenir un certificat temporaire en 2022

35 Conclusions

- 35 Offre et demande en enseignement

37 Annexe : Méthodologie

- 37 Suivi pluriannuel du marché du travail ontarien du personnel enseignant en début de carrière
- 38 Diffusion du sondage et taux de réponse
- 38 Réponses des diplômés d'un programme en français
- 38 Programmes d'éducation technologique
- 39 Classification des enseignants francophones
- 39 Méthodologie de prévision
- 40 Attrition des enseignants
- 40 Nouveaux membres agréés de l'Ordre
- 40 Situation d'emploi

41 Annexe : Tableaux et figures

Sommaire

Le sondage annuel sur la transition à l'enseignement de l'Ordre recueille des renseignements sur les tendances d'emploi et les expériences du personnel enseignant en début de carrière en Ontario¹. Selon les résultats de 2022, l'offre de nouveaux enseignants reste limitée. De plus, étant donné les perturbations et incertitudes liées à la pandémie de COVID-19, la prévision de l'offre et de la demande représente un réel défi.

La pandémie a entraîné deux changements importants à l'effectif enseignant de l'Ontario : une nouvelle cohorte d'enseignants qui ont obtenu l'autorisation d'enseigner en Ontario dans le cadre du programme de certificat temporaire et l'importance accrue accordée à l'apprentissage en ligne. Leurs répercussions pourraient se faire sentir dans les années à venir. Pour mieux comprendre

ces conditions, le sondage sur la transition à l'enseignement porte essentiellement sur les enseignants à qui l'on a octroyé un certificat de qualification et d'inscription temporaire en 2021 et en 2022. Le sondage de 2022 comprend aussi des données sur les expériences du personnel enseignant en matière d'apprentissage en ligne et hybride.

Pénurie d'effectifs enseignants

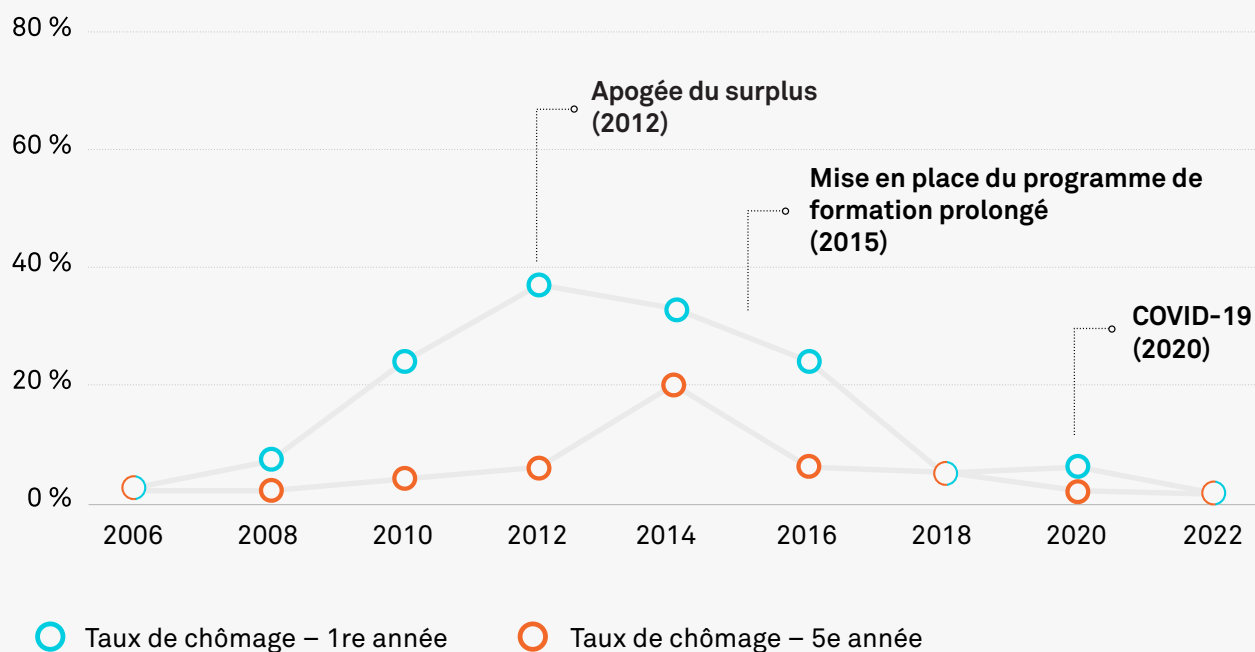
La figure 1 montre le taux de chômage record parmi les enseignantes et enseignants en début de carrière entre 2012 et 2014² avant que le gouvernement provincial n'instaure, en 2015, le programme actuel de formation à l'enseignement de quatre sessions. Attribuable à la pandémie de COVID-19, la légère augmentation du taux de chômage chez les enseignants en première année de carrière n'a pas perturbé la baisse globale de l'offre de personnel enseignant.

¹ Dans le présent rapport, «en début de carrière» désigne les enseignantes et enseignants qui en sont à leur cinq premières années de carrière après l'obtention de l'autorisation d'enseigner à l'élémentaire et au secondaire en Ontario.

² Les enseignants en première année de carrière sont ceux qui sont devenus membres de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario au cours de l'année civile précédente. Par exemple, dans le sondage sur la transition à l'enseignement de 2022, les enseignants en première année de carrière ont obtenu l'autorisation d'enseigner en Ontario en 2021. La majorité d'entre eux se sont inscrits à l'Ordre au printemps après avoir terminé leur programme de formation à l'enseignement, alors que les enseignants en deuxième année de carrière se sont inscrits à l'Ordre en 2020, et ainsi de suite.

Figure 1

Taux de chômage déclaré, première à cinquième année de carrière, de 2006 à 2022



Les pénuries d'enseignants font l'objet d'un suivi à l'échelle nationale et internationale. Pour certains pays à faible revenu, attirer et former des enseignants qualifiés est une préoccupation de premier ordre³. Les pays à revenu élevé comme le Canada ont moins de difficultés à attirer des personnes vers la profession enseignante. Néanmoins, les décideurs politiques étudient les façons selon lesquelles les conditions de travail, le parcours de carrière et l'incompatibilité des

qualifications contribuent à l'attrition des enseignants une fois qu'ils ont entamé leur carrière^{4,5}.

Les pénuries d'enseignants ne sont pas uniformes ni dans leurs causes ni dans leurs effets. Les résultats du sondage de 2022 montrent que l'offre et la demande varient selon le type de contrat. Certains enseignants en début de carrière ont déclaré que la longueur du parcours pour obtenir un emploi

³ UNESCO (2022). *Transformer l'enseignement de l'intérieur : tendances actuelles en matière de statut et de développement du personnel enseignant*, Journée mondiale des enseignants, 2022.

⁴ Commission européenne (2020). *Soutenir les carrières des enseignants et des directeurs d'établissement scolaire : Guide de politique générale*.

⁵ Australian Institute for Teaching and School Leadership (2021). *Teaching futures background paper*.

L'offre et la demande dans l'enseignement varient selon :



le type de contrat et
la disponibilité de
postes permanents en
enseignement



les régions concernées
et la densité
de la population



les qualifications
par matière et
par cycle

La pénurie actuelle d'enseignants en Ontario est liée aux facteurs suivants :

- un moins grand nombre de nouveaux enseignants agréés en Ontario depuis 2015;
- un plus grand nombre de départs à la retraite chaque année;
- les perturbations liées à la pandémie qui ont amené le personnel enseignant à quitter la profession de façon temporaire ou permanente;
- l'augmentation des inscriptions aux écoles élémentaires et secondaires dans certaines régions de la province.

permanent les a découragés. Au cours des deux dernières années, l'offre de suppléants a atteint des niveaux particulièrement bas. Pendant l'année scolaire 2021-2022, les nouveaux enseignants ont facilement obtenu des contrats à long terme. Au cours de l'année scolaire la plus récente, ils ont décroché des contrats à plus long terme parce que plus d'enseignants ont pris un congé médical pendant la pandémie.

De plus, l'offre et la demande varient en fonction des différents types de qualifications liées à la matière et au cycle. La faiblesse de l'offre touche particulièrement les conseils scolaires de langue française de l'Ontario, ainsi que les programmes d'éducation technologique destinés aux groupes francophones et anglophones.

Enfin, les régions géographiques jouent un rôle important dans la pénurie de personnel enseignant. Les conseils scolaires de petite taille, ruraux et éloignés, font face à des difficultés supplémentaires pour recruter et retenir les enseignants et le personnel de soutien.

Offre de nouveaux enseignants

L'offre d'enseignants en Ontario est inférieure à la demande.

Les admissions aux programmes de formation à l'enseignement de l'Ontario s'élevaient à environ 4 500 en 2021 et en 2022, contre plus de 6 300 en 2014 et plus de 7 600 en 2011. Le nombre de nouveaux enseignants provenant d'autres provinces et pays est resté stable à environ 1 000 par an depuis 2016, contre environ 2 800 en 2011.

La croissance démographique de la province et les départs à la retraite au cours des prochaines années pourraient aggraver les pénuries dans de nombreuses régions de la province. De 2022 à 2025, le gouvernement du Canada prévoit d'augmenter l'immigration⁶. Cette mesure fera sans doute croître la population de l'Ontario au-delà des prévisions publiées par Statistique Canada en 2021, ce qui pourrait également augmenter l'offre d'enseignants formés à l'étranger.

Selon notre modélisation actuelle, le nombre croissant d'inscriptions aux programmes de formation à l'enseignement de l'Ontario

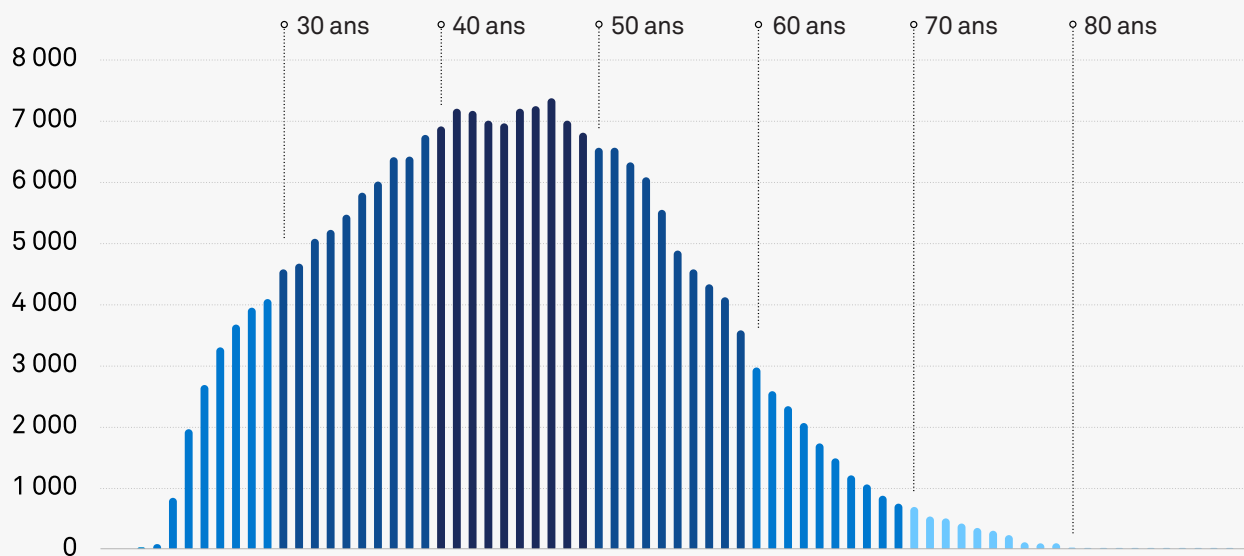
dans les années à venir se traduirait par une augmentation de l'offre qui dépend aussi, toutefois, des départs à la retraite.

Entre 2000 et 2020, le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a enregistré une moyenne approximative de 5 000 départs à la retraite chaque année. L'âge médian actuel de la retraite prévu au régime est établi à 59 ans.

Comme le montre la figure 2 ci-dessous, les départs à la retraite sont susceptibles d'augmenter à mesure que les enseignants, aujourd'hui dans la cinquantaine, approchent de l'âge médian de la retraite.

Figure 2

Nombre de membres en règle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, par âge, en 2022



⁶ Lundy, M. (26 novembre 2022). [Canada wants to welcome 500,000 immigrants a year by 2025. Can our country keep up?](#) The Globe and Mail.

Gouvernement du Canada (1^{er} novembre 2022). [Un plan d'immigration pour faire croître l'économie.](#)

Modifications règlementaires

Les modifications règlementaires entraînent des répercussions sur le degré de facilité avec lequel les nouveaux enseignants obtiennent l'autorisation d'enseigner en Ontario et trouvent un emploi.

Le Règlement 274/12, qui exigeait qu'on embauche les enseignants sur la base de l'ancienneté en suppléance, a été abrogé en 2020. Mesurer les répercussions de cette modification n'est pas chose facile. Les questions à réponse ouverte du sondage nous ont permis d'obtenir des données anecdotiques qui révèlent que les enseignants ne comprennent pas pleinement la mise en œuvre efficace de l'embauche sans ancienneté.

En janvier 2022, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a retiré l'exigence de réussite du test de compétences en mathématiques pour les enseignants de l'Ontario. Bien que le gouvernement en appelle de cette décision, le test de compétences en mathématiques n'est pas actuellement une exigence d'inscription à l'Ordre. Étant donné que l'exigence de réussite du test a été en vigueur pendant une courte période, il existe trop peu de données pour mesurer ses effets potentiels sur le recrutement d'enseignants et la transition à l'enseignement.

Certificat de qualification et d'inscription temporaire

Au moment du sondage, en mai 2022, un peu plus de 2 000 membres de l'Ordre étaient titulaires d'un certificat de qualification et d'inscription temporaire.

Le sondage de 2022 indique que près d'un quart (23 %) des répondants détenaient un certificat temporaire. Parmi eux, le nombre de membres de l'Ordre qui ont enseigné pendant l'année scolaire 2021-2022 a grimpé à 82 %, contre 61 % l'année scolaire précédente.

Enseignement en ligne et hybride

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, à un moment donné, environ la moitié des répondants ont donné des cours en mode virtuel ou hybride. Dans leurs commentaires, certains ont précisé voir le potentiel de l'apprentissage en ligne pour certaines situations, mais la plupart ont indiqué que les cours en salle de classe représentaient, en fait, leur milieu d'apprentissage préféré.

Répercussions supplémentaires de la pandémie

D'autres facteurs liés à la pandémie ont eu une incidence sur l'offre et la demande d'enseignants et sur les prévisions à court terme, notamment :

- les perturbations des études postsecondaires qui ont réduit l'offre de nouveaux diplômés;
- le certificat temporaire délivré comme mesure d'urgence pour embaucher des étudiantes et étudiants avant qu'ils ne terminent leur programme de formation à l'enseignement;
- les conditions de travail qui ont contribué à l'attrition, malgré la forte demande.

Difficultés systémiques persistantes

Au cours des deux dernières années, le changement a été un souci constant. Cependant, le sondage de 2022 a mis en évidence des inquiétudes perpétuelles, dont :

- la pénurie accrue de personnel enseignant pour certaines matières, dont le français et l'éducation technologique, et pour les communautés rurales et éloignées;
- le long parcours vers un emploi permanent pour 10 à 15 % des enseignants en début de carrière;
- des taux de chômage plus élevés pour les enseignants formés à l'étranger;
- les données insuffisantes liées à l'attrition des enseignants et aux départs à la retraite.

Dans l'ensemble, le sondage de 2022 suggère un retour aux indicateurs du marché du travail des enseignants d'avant la pandémie. Cependant, l'incertitude quant à l'avenir reste importante.

Plan d'échantillonnage et données démographiques

Les données du présent rapport incluent les enseignants résidant en Ontario et ceux qui, pendant la période du sondage, enseignaient tout en vivant dans d'autres territoires de compétence. Elles comprennent également les plans de carrière de ceux qui n'étaient pas employés comme enseignants au moment du sondage.

Nous avons reçu 2 083 réponses valides, soit un taux de réponse de 13 %. Comme les années précédentes, le taux de réponse des enseignants francophones et des enseignants d'éducation technologique était faible, bien que nous ayons ciblé tous les enseignants qui en sont à leurs cinq premières années et à leur dixième année de carrière après l'obtention de leur autorisation d'enseigner en Ontario.

L'âge médian des répondants était de 25 à 34 ans, ce qui reflète le plus grand nombre de réponses reçues de la part d'enseignants en première année de carrière et de titulaires d'un certificat temporaire. Soixante-seize pour cent des répondants se sont identifiés en tant que femmes, 18 % en tant qu'hommes et 6 % d'une autre manière ou ont choisi de ne pas répondre. En outre, 8 % des répondants étaient diplômés d'un programme de formation à l'enseignement en français et 7 % étaient des immigrants au Canada.

Des détails supplémentaires sur les taux de réponse et la façon dont le sondage a été mené sont disponibles dans l'annexe sur la méthodologie.

Situation d'emploi

Les réponses au sondage indiquent que les enseignants en début de carrière ont un taux de chômage très faible. Cependant, bon nombre d'entre eux ne parviennent pas à obtenir un emploi permanent aussi rapidement qu'ils le souhaiteraient. Comme par le passé, les enseignants francophones connaissent un taux de chômage plus faible et sont beaucoup plus susceptibles d'obtenir un poste permanent en début de carrière.

Comme le montre la figure 3, le taux de chômage des enseignants en début de carrière a de nouveau chuté et se situe maintenant à un niveau statistiquement négligeable. Seulement 1 % des diplômés de l'Ontario en première année de carrière ont déclaré ne pas avoir trouvé d'emploi en enseignement dans la province au cours de l'année scolaire 2021-2022.

La figure 4 montre des chiffres et tendances similaires pour les répondants dans les deux à cinq ans suivant l'obtention de leur autorisation d'enseigner initiale. Le taux de chômage combiné moyen pour ces répondants était également de 1 % pour l'année scolaire 2021-2022.

Enseignants formés à l'extérieur de l'Ontario

Nous avons sondé tous les enseignants en première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et dixième année de carrière formés à l'extérieur de la province, notamment :

- les Canadiens formés dans d'autres provinces qui ont reçu l'autorisation d'enseigner en Ontario en vertu de la *Loi ontarienne sur la mobilité de la main-d'œuvre*;
- les Ontariens qui ont suivi leur formation à l'enseignement à l'étranger;
- les enseignants formés à l'étranger qui sont venus s'établir en Ontario.

Sur les 2 083 répondants, 280 ont suivi leur formation à l'enseignement à l'extérieur de la province. La moitié de ces enseignants, qui étaient de nouveaux arrivants au Canada, ont déclaré posséder beaucoup plus d'années d'expérience en enseignement que les autres diplômés de l'extérieur de l'Ontario. Plus de la moitié d'entre eux (56 %) avaient six ans ou plus d'expérience dans d'autres territoires de compétence, et 90 % avaient plus d'un an d'expérience en enseignement.

Figure 3

Taux de chômage moyen des diplômés de l'Ontario en début de carrière (cinq premières années)

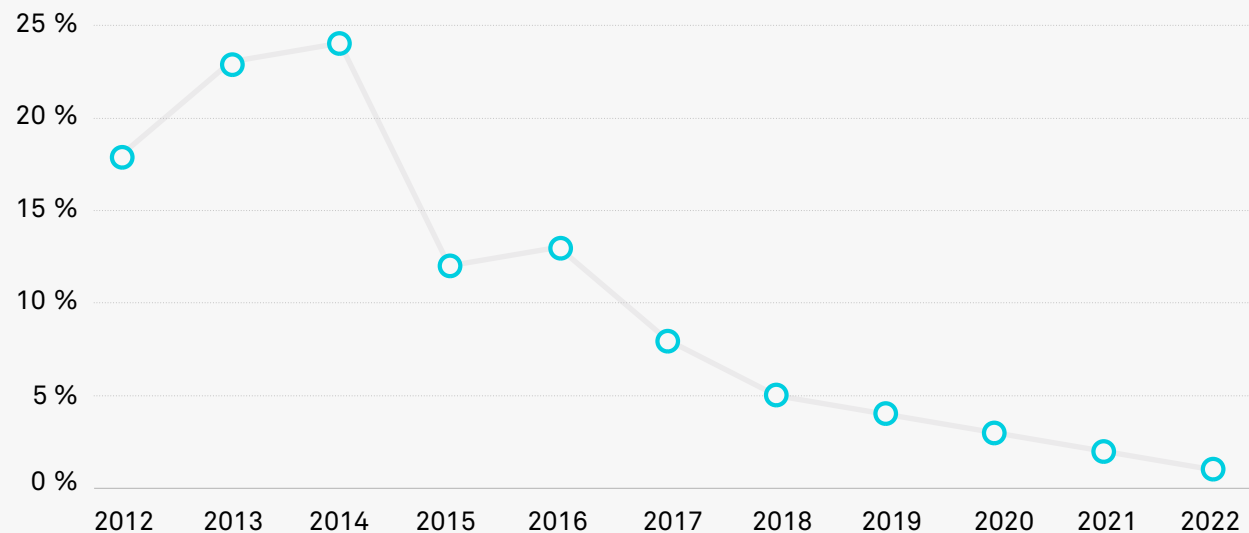
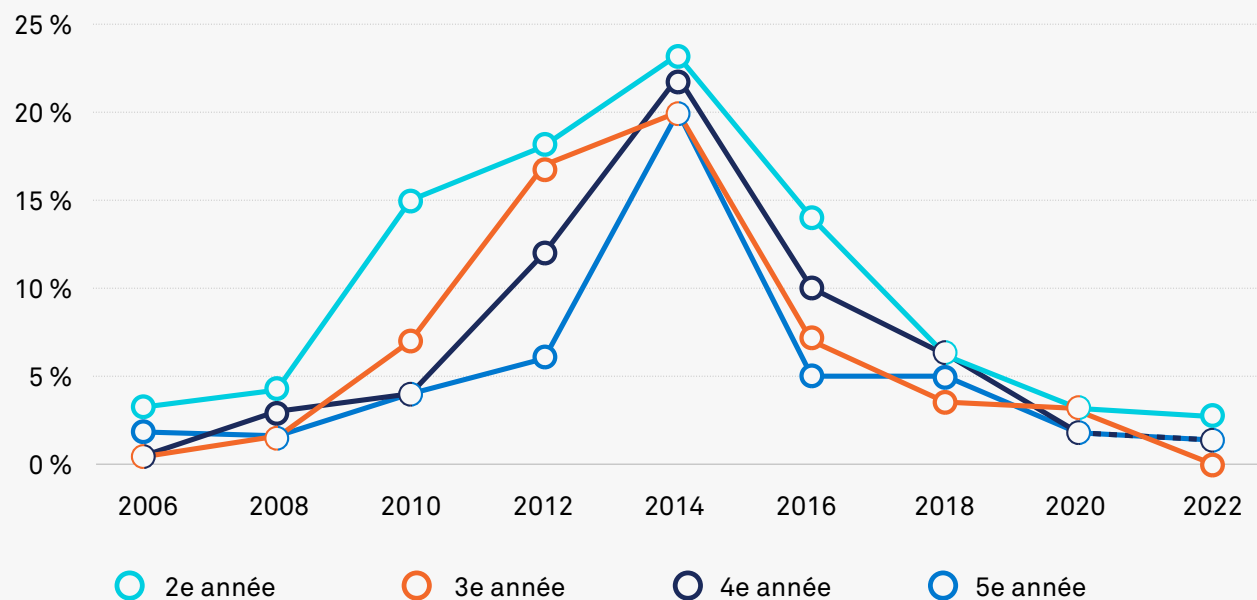


Figure 4

Taux de chômage dans les deuxième à cinquième années de carrière, de 2006 à 2022



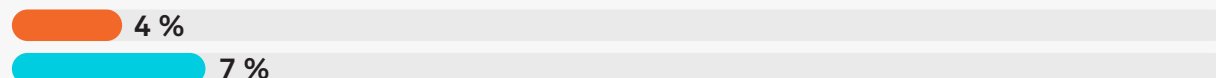
Dans leur parcours pour obtenir un emploi permanent, les enseignants qui arrivent en Ontario avec des compétences et expériences internationales continuent d'accuser un retard par rapport aux résidents ontariens qui ont obtenu leur diplôme d'un programme de formation à l'enseignement offert en Ontario. Comme le montre la figure 5, la pandémie a particulièrement touché les répondants formés à l'étranger. Le taux de chômage a chuté pour tous les enseignants en première année de carrière, mais est demeuré plus élevé pour les enseignants formés à l'étranger⁷.

Traditionnellement, il est plus probable que les enseignants nouvellement arrivés au Canada enseignent dans des écoles indépendantes. Le tableau 1 montre que, parmi ceux qui ont déclaré avoir un emploi au moment du sondage, les enseignants formés à l'extérieur de l'Ontario étaient, de façon disproportionnée, plus susceptibles d'enseigner dans des écoles privées, indépendantes ou des Premières Nations.

Figure 5

Taux de chômage en première année de carrière par source de formation à l'enseignement, en 2021-2022

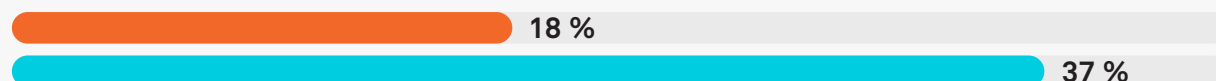
Enseignants formés à l'étranger



Diplômés de l'Ontario



Enseignants nouvellement arrivés au Canada



● 2022 ● 2021

⁷ Le nombre de répondants nouvellement arrivés au Canada étant faible, les marges d'erreur sont grandes. La tendance d'un taux de chômage plus élevé chez les enseignants nouvellement arrivés s'est maintenue dans les sondages sur la transition à l'enseignement des années précédentes. Toutefois, il importe d'interpréter les chiffres exacts avec prudence.

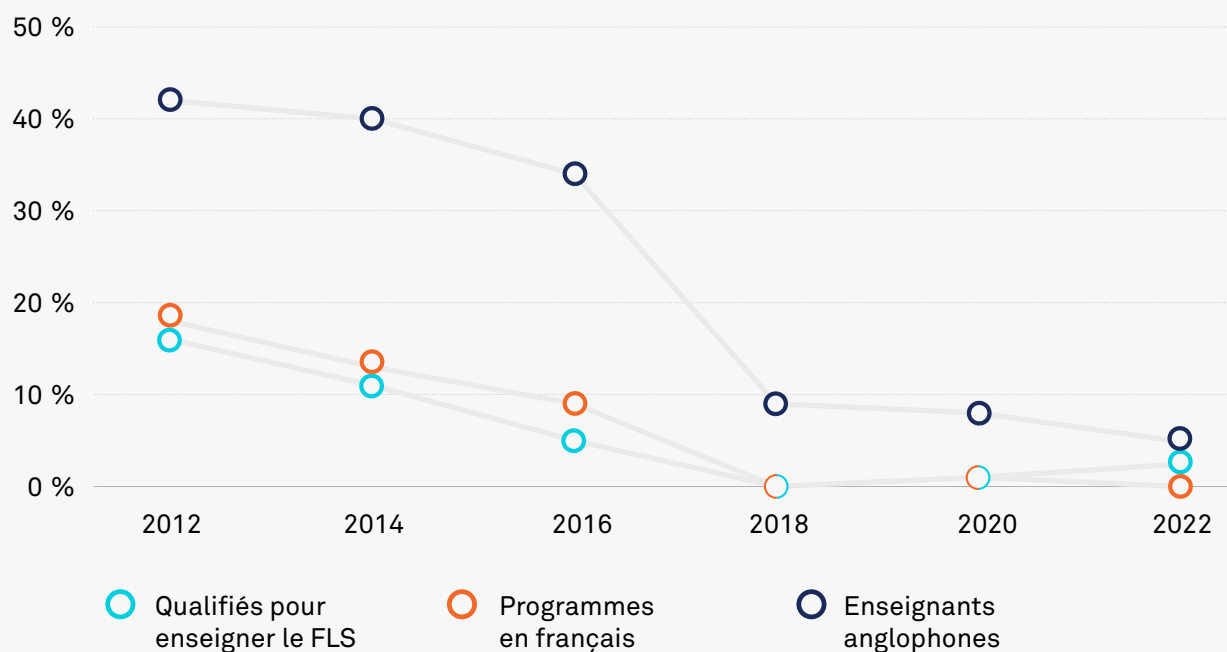
Tableau 1

Taux d'emploi des répondants par type d'employeur, 2022

	Formés à l'extérieur de la province	Certificat temporaire	Première année de carrière	Deuxième année de carrière	Troisième année de carrière et plus
Proportion de répondants	11 %	18 %	35 %	12 %	24 %
Conseils scolaires catholiques de langue anglaise	9 %	22 %	35 %	12 %	22 %
Conseils scolaires publics de langue anglaise	9 %	20 %	38 %	10 %	22 %
Écoles des Premières Nations en Ontario	63 %	0 %	25 %	6 %	6 %
Écoles des Premières Nations à l'extérieur de l'Ontario	20 %	0 %	20 %	40 %	20 %
Conseils scolaires catholiques de langue française	5 %	7 %	24 %	19 %	45 %
Conseils scolaires publics de langue française	14 %	6 %	20 %	20 %	40 %
Écoles privées et indépendantes	28 %	9 %	29 %	15 %	19 %
Autre école ou conseil scolaire qui n'est pas de l'Ontario	34 %	0 %	26 %	17 %	23 %
Article 68 de l'Ontario	63 %	0 %	13 %	25 %	0 %

Figure 6

Taux de chômage des enseignants en première année de carrière résidant en Ontario par qualification linguistique, de 2012 à 2022



En ce qui a trait, dans l'ensemble, aux répondants formés à l'extérieur de l'Ontario (ou à l'extérieur de la province), les enseignants qui ont l'autorisation d'enseigner en Ontario depuis trois ans ou plus sont plus susceptibles d'obtenir un emploi dans un conseil scolaire public de langue française ou de langue anglaise.

Diplômés d'un programme en français et enseignants qualifiés pour enseigner le français langue seconde

Les diplômés des programmes en français et les nouveaux enseignants qualifiés pour enseigner le français langue seconde (FLS) ont toujours connu un taux d'emploi initial beaucoup plus élevé. Comme le montre la

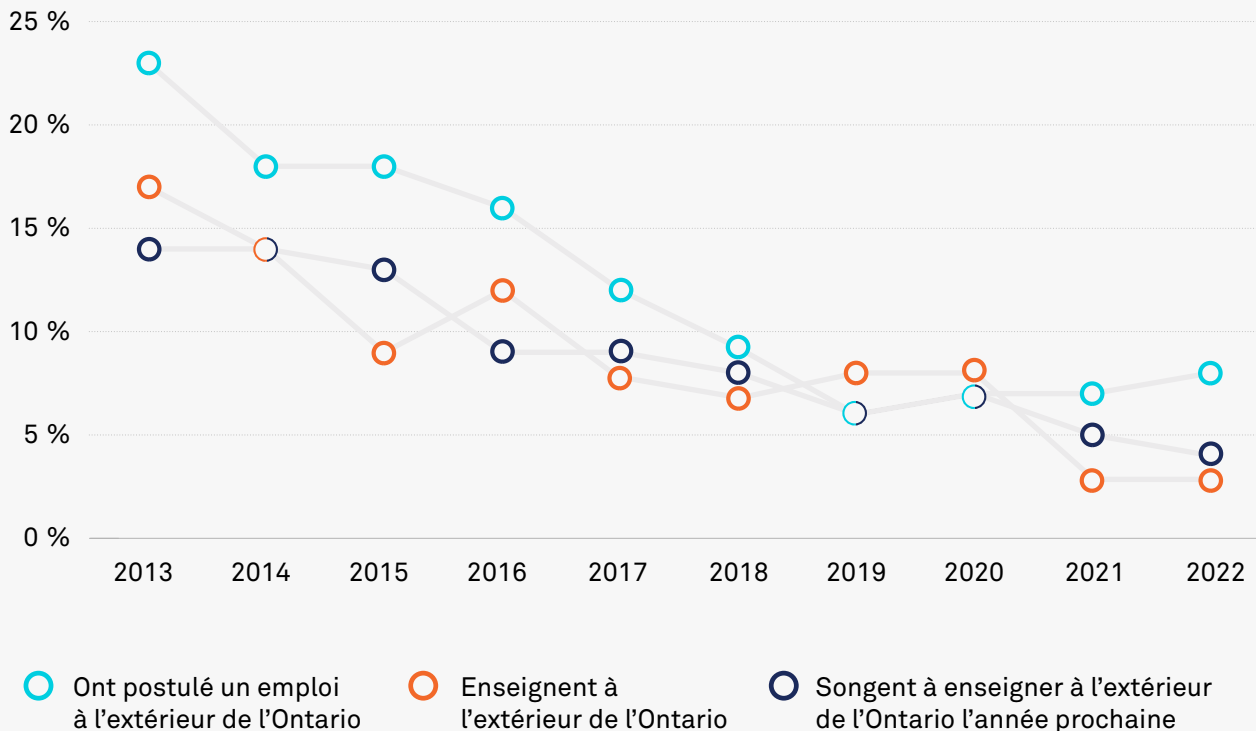
figure 6, cet avantage s'est resserré au fur et à mesure que l'offre globale d'enseignants a diminué au cours des cinq dernières années.

Les 33 répondants francophones en première année de carrière se sont déclarés employés en tant qu'enseignants pendant l'année scolaire 2021-2022. Le sondage de 2022 marque la sixième année consécutive où le taux de chômage est nul ou presque nul chez les diplômés d'un programme en français en première année de carrière.

De même, les 130 enseignants qualifiés pour enseigner le FLS en première année de carrière ont déclaré être employés comme enseignants en 2020 et en 2021.

Figure 7

Taux d'emploi en enseignement à l'extérieur de la province des enseignants en première année de carrière, de 2013 à 2022



Emploi à l'extérieur de la province

L'amélioration du marché du travail en Ontario a permis à un plus grand nombre de diplômés de commencer leur carrière dans la province. En 2012-2013, à l'apogée du surplus de personnel enseignant en Ontario, de nombreux nouveaux enseignants quittaient ou prévoyaient de quitter la province pour trouver un emploi. La figure 7 montre que, depuis lors, davantage d'enseignants restent en Ontario après avoir obtenu leur diplôme d'un programme de formation à l'enseignement.

Depuis 2013, le taux de diplômés d'un programme de formation à l'enseignement en première année de carrière qui postulent des emplois à l'extérieur de la province est passé de 24 à 8 %. Au cours de la même période, la part d'enseignants qui travaillent à l'extérieur de l'Ontario pendant leur première année suivant l'obtention de l'autorisation d'enseigner a chuté de 17 à 3 %. En outre, la proportion de ceux qui prévoient d'enseigner à l'extérieur de la province au cours de leur deuxième année de carrière est passée de 14 à 4 % seulement.

Parcours de début de carrière

La variété et la complexité des parcours de début de carrière constituent un défi constant pour la collecte de données fiables et la réponse aux préoccupations exprimées.

Cependant, les habitudes de recherche d'emploi et l'expérience professionnelle déclarées par les enseignants en début de carrière fournissent des données sur l'offre, la demande et la mobilité de la main-d'œuvre. Elles révèlent également les difficultés et les inégalités des marchés du travail. Entre autres, nous notons en Ontario et ailleurs :

- le parcours prolongé des enseignants formés à l'étranger pour obtenir un emploi permanent;
- les pénuries d'enseignants dans les domaines de spécialisation au secondaire;
- les pénuries d'enseignants francophones;
- les défis en matière de personnel enseignant pour les conseils scolaires ruraux et éloignés;
- les écarts entre les qualifications et les affectations.

Types de contrats d'enseignement

Le tableau 2 montre les répondants au sondage répartis en fonction du type de contrat d'enseignement qu'ils détiennent et de leur participation globale au marché du travail.

Comme on pouvait s'y attendre, les groupes les plus nombreux à ne plus travailler en mai 2022 étaient les enseignants en première année de carrière et les titulaires d'un certificat temporaire. De façon générale, à mesure que les enseignants acquièrent de l'expérience, leurs contrats mènent de plus en plus à une permanence.

Toutefois, il convient de noter que les résultats de cette année peuvent s'avérer atypiques en raison des changements intervenus dans les tendances d'embauche pendant la pandémie, y compris la disponibilité d'enseignants titulaires d'un certificat temporaire pour pourvoir des postes de suppléance et de remplacement à court terme.

Tableau 2

Nombre de contrats de travail de tous les répondants en 2021-2022

Cohorte	Suppléance	Remplacement à long terme (97 jours et plus)	Remplacement à long terme (moins de 97 jours)	Autre	Permanent	Total ⁸
Enseignants formés à l'extérieur de la province	35	62	19	24	56	196
Titulaires d'un certificat temporaire	180	5	104	4	7	300
Enseignants en première année de carrière	140	243	86	18	94	581
Enseignants en deuxième année de carrière	27	65	15	7	88	202
Enseignants en troisième à cinquième année de carrière	38	76	14	5	254	387
Total	420	451	238	58	499	1 666
Total (en %)	25 %	27 %	14 %	3 %	30 %	100 %

⁸ Les totaux peuvent ne pas correspondre en raison des non-réponses aux sondages qui ne figurent pas au tableau. D'autres écarts s'expliquent par les enseignants qui étaient en congé ou qui venaient d'obtenir leur premier contrat, mais qui n'avaient pas encore enseigné pendant l'année scolaire.

Les résultats des sondages des quatre dernières années suggèrent que les irrégularités dans le fonctionnement des conseils scolaires causées par la pandémie ont peut-être ralenti les processus d'embauche de personnel enseignant permanent. Selon les répondants, le taux d'embauche d'enseignants permanents est passé de 22 à 16 %, et ce, malgré l'amélioration du marché du travail.

Les conseils scolaires de langue française ont offert un nombre disproportionné de contrats permanents, ce qui représente 24 % de tous les contrats permanents obtenus par les enseignants en première année de carrière, mais seulement 6 % de tous les enseignants embauchés en première année de carrière.

Les disparités actuelles dans les délais d'obtention d'un contrat permanent en fonction de la langue d'enseignement sont manifestes pour les cinq premières années de carrière, comme le montre le tableau 3.

Tableau 3

Contrats permanents des enseignants francophones, anglophones et de FLS

	Types de contrats permanents des enseignants en troisième année de carrière	Types de contrats permanents des enseignants en cinquième année de carrière
Conseils scolaires de langue française	83 %	89 %
Enseignants de FLS dans les conseils scolaires de langue anglaise	77 %	90 %
Enseignants anglophones dans les conseils scolaires de langue anglaise	28 %	43 %

Figure 8

Contrats des enseignants en première année de carrière, par région

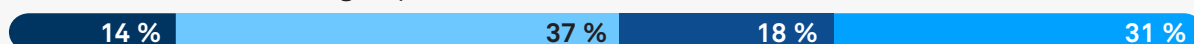
Moyenne de l'Ontario (N=561)



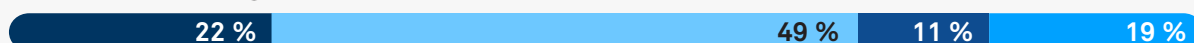
Nord de l'Ontario, région postale P (N=43)



Sud-Ouest de l'Ontario, région postale N (N=100)



Est de l'Ontario, région postale K (N=101)



Centre de l'Ontario, région postale L (N=230)



Toronto, région postale M (N=83)



Contrat permanent
 Remplacement à long terme (97+ jours)
 Contrat à autre durée
 Suppléance à la journée

La figure 8 montre les types de contrats obtenus par les enseignants en première année de carrière, par région postale de l'Ontario⁹. Toronto est la région postale où l'on trouve le moins de contrats permanents.

Tendances en suppléance à la journée pour les enseignants en début de carrière

Un nombre suffisant de suppléants à la journée est essentiel au bon fonctionnement des conseils scolaires de l'Ontario. Au cours des six dernières années, les enseignants en début de carrière ont été moins nombreux à jouer ce rôle.

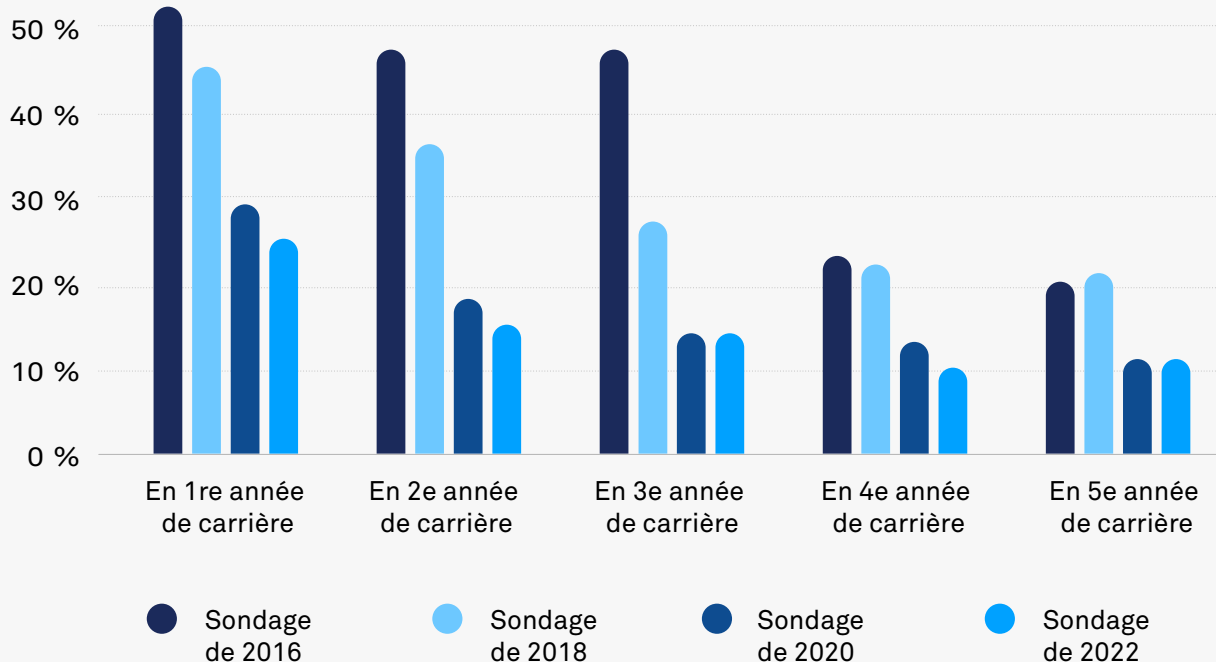
⁹ Les résidences régionales sont groupées par région de tri d'acheminement correspondant à la première lettre du code postal, alors que les rapports précédents étaient basés sur les rapports de l'administration des conseils scolaires des bureaux régionaux du ministère de l'Éducation de l'Ontario.

La figure 9 montre qu'entre 2016 et 2022, le nombre d'enseignants inscrits sur des listes de suppléance a diminué. En 2020-2021, le déclin, accentué par les perturbations de l'offre d'enseignants dues à la pandémie, a entraîné une pénurie de suppléants qualifiés. En 2021-2022, les résultats du sondage indiquent une légère baisse supplémentaire du nombre d'enseignants inscrits sur des listes de suppléance à la journée.

Cette tendance explique en partie pourquoi, au cours des dernières années et en particulier en 2020-2021, les conseils scolaires ont eu tant de mal à trouver des enseignants qualifiés pour pourvoir les postes de suppléance à la journée dans la majeure partie de la province. Au printemps 2022, les rapports publiés dans les médias suggèrent que la pénurie de suppléants persiste et qu'elle est susceptible de se poursuivre à court terme¹⁰.

Figure 9

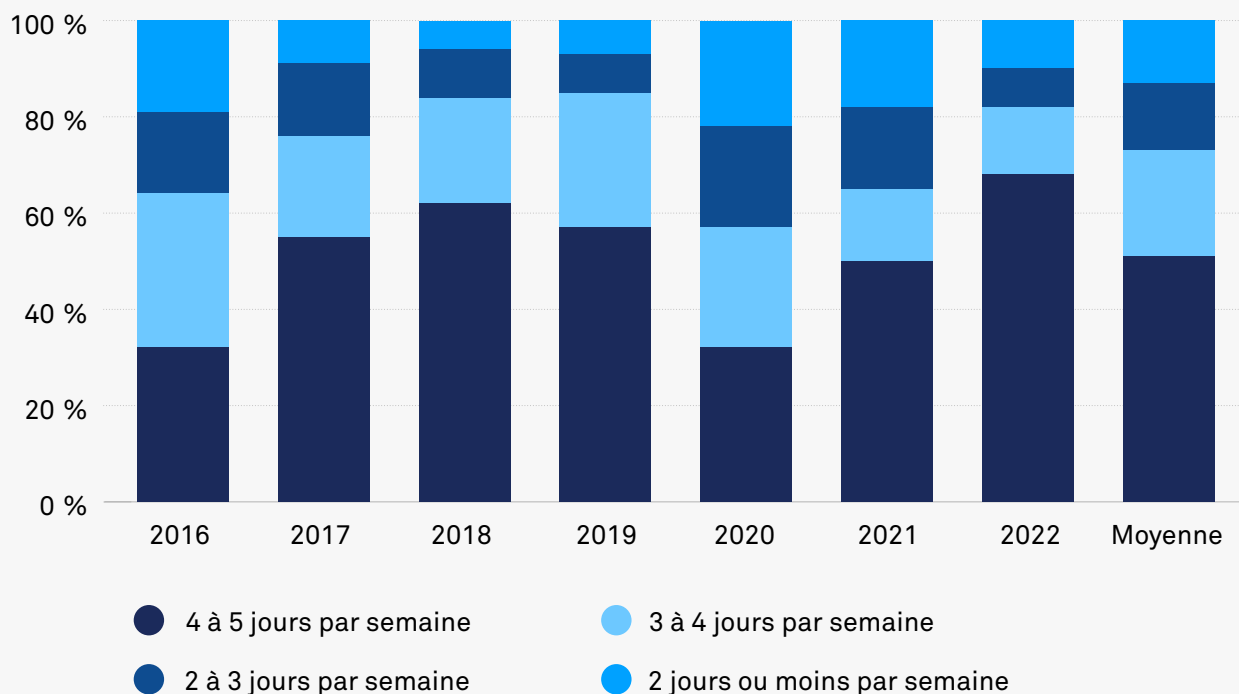
Taux de suppléance par année de service, de 2016 à 2022



¹⁰ Wong, J. (12 avril 2022). [Staff shortages, rising absences in pandemic's 6th wave take a toll on classrooms](#). CBC News.

Figure 10

Nombre typique de jours de suppléance par semaine déclaré selon les enseignants en première année de carrière, de 2016 à 2022



On peut également mesurer la demande de suppléants par le degré d'activité des enseignants une fois qu'ils figurent sur une liste de suppléance. La figure 10 montre :

- la diminution du nombre de jours de suppléance par semaine en 2020-2021;
- en 2022, la reprise de l'augmentation des jours de suppléance par semaine observée en 2017-2019.

Certains répondants ont évoqué les conditions de travail difficiles des suppléants, souhaitant une meilleure rémunération, des avantages sociaux, des congés de maladie, ainsi qu'une reconnaissance et

un soutien accru de la part de leur conseil scolaire.

Affectations au cours de la première année de carrière

L'évaluation des nouveaux enseignants quant à la pertinence de leurs qualifications donne parfois une indication de la concordance entre les postes disponibles et les qualifications des enseignants. À tous les cycles, 70 à 80 % des répondants en première année de carrière ont déclaré que leurs qualifications correspondaient «très bien» ou «bien» à leur poste, alors que moins de 5 % ont affirmé que l'adéquation entre leurs qualifications et leurs exigences professionnelles était médiocre.

Environ 55 % des enseignants en première année de carrière se sont jugés bien ou très bien préparés pour leurs affectations, et 36 % ont qualifié leur niveau de préparation d'adéquat. Selon les commentaires, certains enseignants croient avoir besoin d'un plus grand appui pour réussir.

En 2021-2022, 63 % des nouveaux enseignants de l'Ontario en première de carrière ont qualifié leur expérience globale d'excellente ou de bonne. Comme les années précédentes, la satisfaction à l'égard de la sécurité d'emploi est inférieure à d'autres éléments, près de 30 % des répondants en première année de carrière la jugeant moins qu'adéquate ou insatisfaisante. Nous traitons la question de la sécurité d'emploi plus en détail à la fin de la présente section.

Mobilité en début de carrière et attrition

En général, les enseignants qui laissent expirer leur statut de membre en règle de l'Ordre en début de carrière ont :

- quitté l'Ontario pour enseigner dans une autre province ou un territoire du Canada;
- quitté l'Ontario pour enseigner dans un autre pays;
- quitté la profession enseignante ou obtenu un emploi apparenté à l'enseignement qui n'exige pas d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription de l'Ordre.

Le taux élevé d'attrition des membres de l'Ordre en début de carrière dénote l'attrait général des perspectives de carrière en enseignement en Ontario. Compte tenu de la pénurie, le taux de rétention des enseignants demeurera probablement plus élevé dans les années à venir.

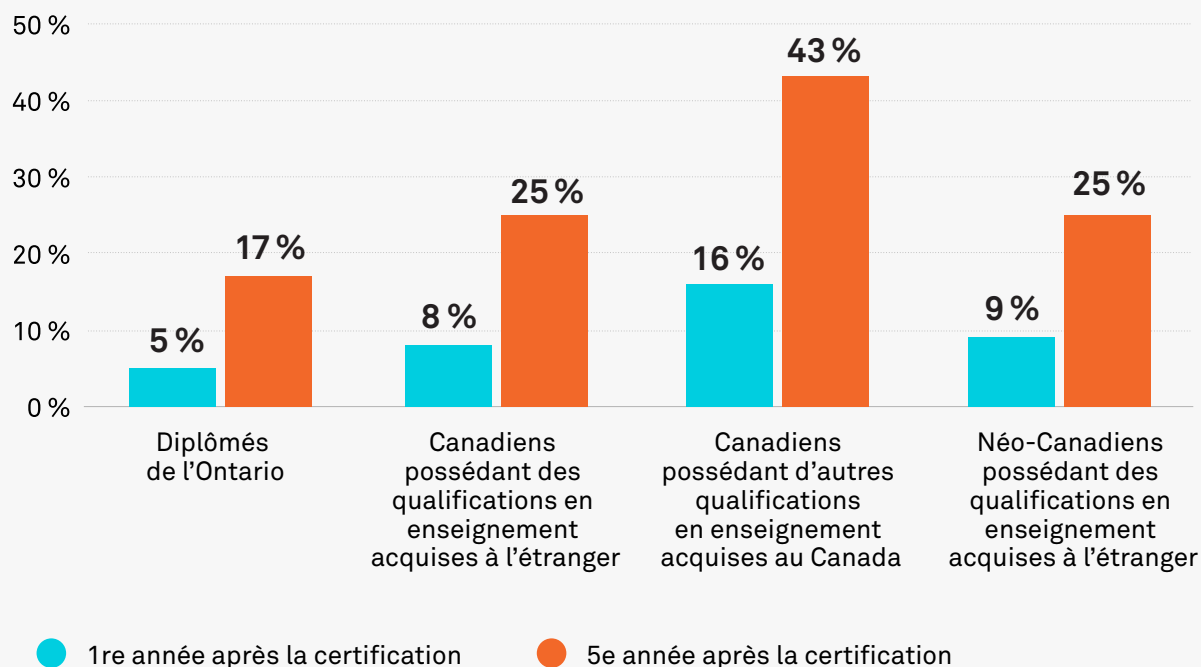
Traditionnellement, l'attrition dans les cinq premières années de carrière tend à être plus forte chez les diplômés des programmes en français. En 2022, notre analyse des dossiers montre que 30 % des membres francophones abandonnent leur autorisation d'enseigner en Ontario dans les cinq ans suivant leur certification¹¹, par rapport à seulement 17 % des anglophones¹².

¹¹ Le chiffre de 30 % provient de la dernière période de cinq ans pour laquelle nous disposons de données complètes, soit 2013 à 2017. Depuis 2017, les enseignants qualifiés pour enseigner le français quittent l'Ordre à un rythme environ deux fois plus élevé que leurs collègues anglophones. Pour en savoir plus sur la façon dont les taux d'attrition sont calculés, consultez l'annexe sur la méthodologie.

¹² Nous utilisons la langue de communication avec l'Ordre des membres afin de déterminer s'ils sont qualifiés pour enseigner en français.

Figure 12

Membres en début de carrière dont le statut de membre en règle à l'Ordre a expiré, par origine de la formation à l'enseignement



En outre, nous avons observé des taux d'attrition plus élevés chez les nouveaux membres qui ont suivi leur formation à l'enseignement dans d'autres provinces ou pays (figure 12). Une partie de cette attrition peut être attribuée à la migration prévue : les enseignants se déplacent vers des lieux de prédilection, explorent de nouveaux plans

de carrière ou acquièrent une expérience internationale en enseignement. Toutefois, les taux d'attrition toujours plus élevés chez les membres nouvellement arrivés au Canada signalent peut-être des difficultés plus grandes auxquelles ils sont confrontés au moment d'entamer leur carrière en enseignement.

Navigation dans un système complexe

Les enseignants en début de carrière suivent parfois des parcours complexes lorsqu'ils accèdent à des postes à temps plein. Un répondant en deuxième année de carrière décrit son expérience comme suit :

«En mars 2020, on m'a inscrit sur une liste de suppléance et, en septembre 2020, j'ai accepté mon premier contrat de remplacement à long terme. En juin 2021, j'ai obtenu un contrat d'emploi à temps plein (0,833) réparti entre deux écoles et, en janvier 2022, je l'ai rempli (1,0). En mai 2022, j'ai décroché un poste permanent à temps plein dans une seule école.»

Plusieurs répondants ont souligné les défis que présente la compréhension des pratiques d'embauche dans de telles conditions.

En outre, comme l'a fait remarquer un autre enseignant : «Certains conseils scolaires sont meilleurs que d'autres à orienter le nouveau personnel enseignant et à communiquer avec lui.»

Certains répondants ont indiqué le besoin de sources d'information fiables. Un enseignant a déclaré : «Vous devez tout apprendre de vos collègues.» Plusieurs enseignants en première année de carrière et enseignants titulaires d'un certificat temporaire ont affirmé qu'ils se fiaient à des voies non officielles pour s'orienter dans les systèmes d'embauche.

La recherche de sources d'information centralisées et normalisées est un thème récurrent. Par exemple, certains répondants ont demandé aux facultés d'éducation ou à l'Ordre de fournir un plus grand soutien aux nouveaux enseignants lors de leur transition à un emploi à temps plein.

Un enseignant a résumé les défis pour naviguer dans sa carrière comme suit :

«Les nouveaux enseignants devraient disposer de plus d'information pour savoir où postuler un poste et comment le faire, surtout pour les enseignants formés à l'étranger qui ignorent le fonctionnement du système d'éducation de l'Ontario.»

Il faut s'attendre à un certain taux d'attrition des enseignants agréés de l'Ontario. Ils peuvent quitter la province pour enseigner ailleurs ou quitter la profession. On note, en moyenne :

Nombre d'années écoulées depuis l'obtention de l'autorisation d'enseigner

Pourcentage d'enseignants qui ne renouvèlent pas leur inscription à l'Ordre



Précarité d'emploi en enseignement

Les statistiques descriptives fournies dans le rapport sur la transition à l'enseignement mettent en évidence les tendances générales du marché du travail. Toutefois, elles omettent de tenir compte de l'importante minorité d'enseignants ontariens qui connaissent de longues périodes d'emploi précaire. Les mesures de la précarité supposent que la plupart des enseignants en début de carrière ont pour objectif d'obtenir un poste permanent à temps plein.

Obtention d'un poste permanent

Le sondage a révélé l'absence de consensus sur ce que les enseignants considèrent comme période d'incertitude juste et raisonnable sur la voie d'une carrière stable.

Nous avons invité les répondants à parler de leur expérience professionnelle : 185 enseignants ont fait référence à des postes permanents et, parmi eux, 108 ont exprimé leur frustration ou leur inquiétude quant à l'obtention d'un poste permanent. La plupart des nouveaux enseignants étaient persuadés qu'ils obtiendraient un poste de remplacement à long terme et ont noté une hausse de la demande d'enseignants lorsqu'ils ont intégré le marché du travail.

Cependant, ils étaient beaucoup moins convaincus d'obtenir un poste permanent en fonction de leur expérience. L'un des répondants a résumé la situation comme suit :

«Il y a beaucoup d'incertitude quant à la demande, au roulement et au temps requis pour obtenir un poste permanent en enseignement. Ces dernières années, les fluctuations ont été si importantes qu'il est difficile de déterminer les perspectives d'emploi.»

L'évaluation des répercussions du statut non permanent sur la rétention du personnel enseignant se complique encore du fait que les attentes individuelles varient. Certains enseignants se sentent «reconnaisants» ou «chanceux» de faire beaucoup de suppléance et d'avoir un contrat de remplacement. D'autres se demandent s'ils peuvent gérer l'incertitude assez longtemps pour obtenir un poste permanent.

Sous-emploi

Le sondage recueille des données sur le sous-emploi en demandant aux répondants s'ils ont travaillé autant qu'ils le souhaitent au cours de l'année scolaire écoulée.

La figure 13 montre une évaluation plus complète des répercussions de la pandémie sur l'offre et la demande d'enseignants en traçant un taux de chômage relativement constant à côté d'une hausse importante de sous-emploi entre 2019 et 2021.

En outre, les données autodéclarées suggèrent que les enseignants formés à l'extérieur de la province connaissent des taux de sous-emploi plus élevés.

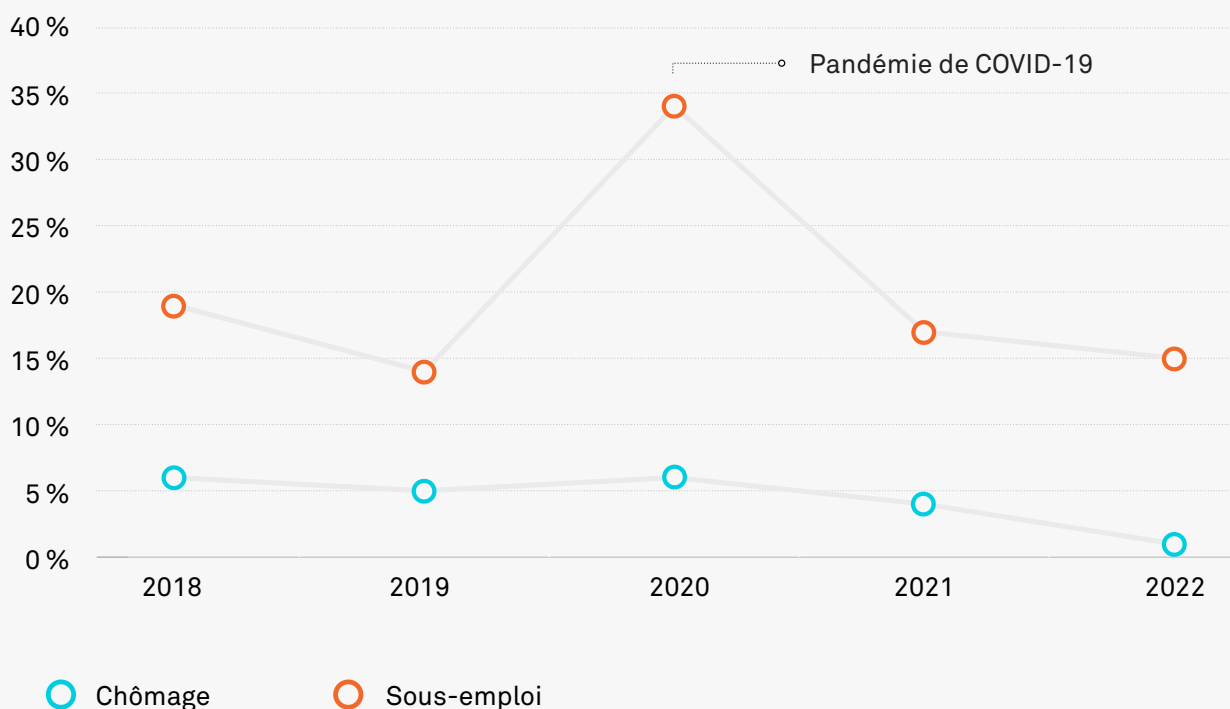
Enseignement à la pièce

La suppléance, l'enseignement à temps partiel et l'enseignement dans plusieurs écoles, souvent désignés comme enseignement à la pièce, indiquent qu'un enseignant n'a pas réussi à trouver un poste permanent.

En 2021-2022, 18 % des répondants, toutes années confondues, occupaient des postes à temps partiel, et 17 % travaillaient dans plus d'une école. Dans les deux cas, les enseignants en première année de carrière et les titulaires d'un certificat temporaire étaient les plus touchés.

Figure 13

Taux de chômage et de sous-emploi des diplômés de l'Ontario en première année de carrière, de 2018 à 2022



Diplômés d'un programme de formation à l'enseignement en français

Le taux de réponse des enseignants francophones est faible et crée d'importantes marges d'erreur. On a donc avantage à examiner les tendances au fil du temps plutôt que de se concentrer sur les chiffres précis d'une année de sondage donnée. Les résultats de 2022 sont conformes à ceux des dernières années et devraient être traités comme généralement représentatifs du marché du travail pour ces diplômés de l'Ontario.

Les détails concernant les réponses des enseignants francophones au sondage de cette année se trouvent dans l'annexe sur la méthodologie.

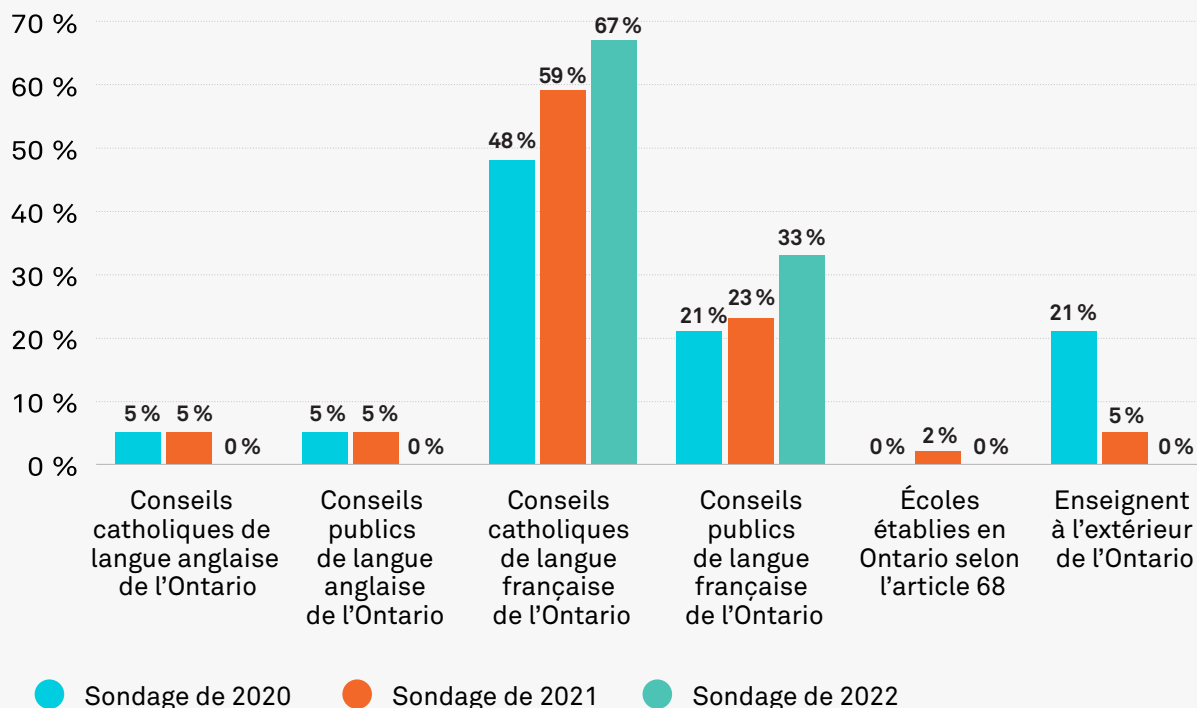
Demandes d'emploi des enseignants francophones et employeurs

Comme par le passé, les diplômés des programmes de formation à l'enseignement en français sont plus susceptibles de postuler aux huit conseils scolaires catholiques de langue française (67 %) ou aux quatre conseils scolaires publics de langue française (33 %) de l'Ontario. Tel qu'illustré à la figure 16, en 2022, tous les répondants des programmes en français ont accepté un emploi dans les conseils scolaires de langue française de l'Ontario.

La figure 16 montre la hausse récente du nombre d'enseignants francophones employés dans les conseils scolaires de langue française de l'Ontario.

Figure 16

Employeurs des diplômés d'un programme en français en première année de carrière, de 2020 à 2022



Contrats d'enseignement en français

Tous les enseignants en première année de carrière qualifiés pour enseigner en français ayant participé au sondage de 2022 ont déclaré avoir un emploi. La plupart des diplômés francophones résidant en Ontario qui ont commencé leur carrière durant l'année scolaire 2021-2022 ont décroché un emploi permanent (65 %) ou un contrat de remplacement à long terme d'au moins 97 jours (31 %).

Pour ceux qui ont entamé l'année scolaire figurant sur des listes de suppléance à la journée (15 %), ce rôle n'a été qu'une brève étape de leurs débuts en enseignement. À la fin de la première année scolaire, aucun des répondants de 2022 n'avait continué à enseigner en faisant de la suppléance à la journée.

Offre d'enseignants francophones

Deux sources sont possibles pour les effectifs enseignants francophones en Ontario :

- les diplômés des programmes de formation à l'enseignement en français de l'Ontario de l'Université Laurentienne et de l'Université d'Ottawa;
- les enseignants ayant suivi leur programme de formation à l'enseignement à l'extérieur de la province avant d'obtenir l'autorisation d'enseigner de l'Ordre avec qualifications de base en français aux cycles primaire, moyen, intermédiaire et supérieur.

La figure 17 montre l'offre d'enseignants provenant des deux sources au fil du temps. Entre 2010 et 2022, un nombre relativement constant de nouveaux enseignants agréés de l'Ontario ont été formés dans d'autres provinces et pays.

En 2021 et en 2022, les taux d'admission aux programmes de formation à l'enseignement en français (la source principale) ont augmenté pour atteindre respectivement 435 et 410. Ces chiffres sont supérieurs à la moyenne de 363 admissions enregistrées après 2014, mais ne suffisent pas à pallier l'offre des sept dernières années.

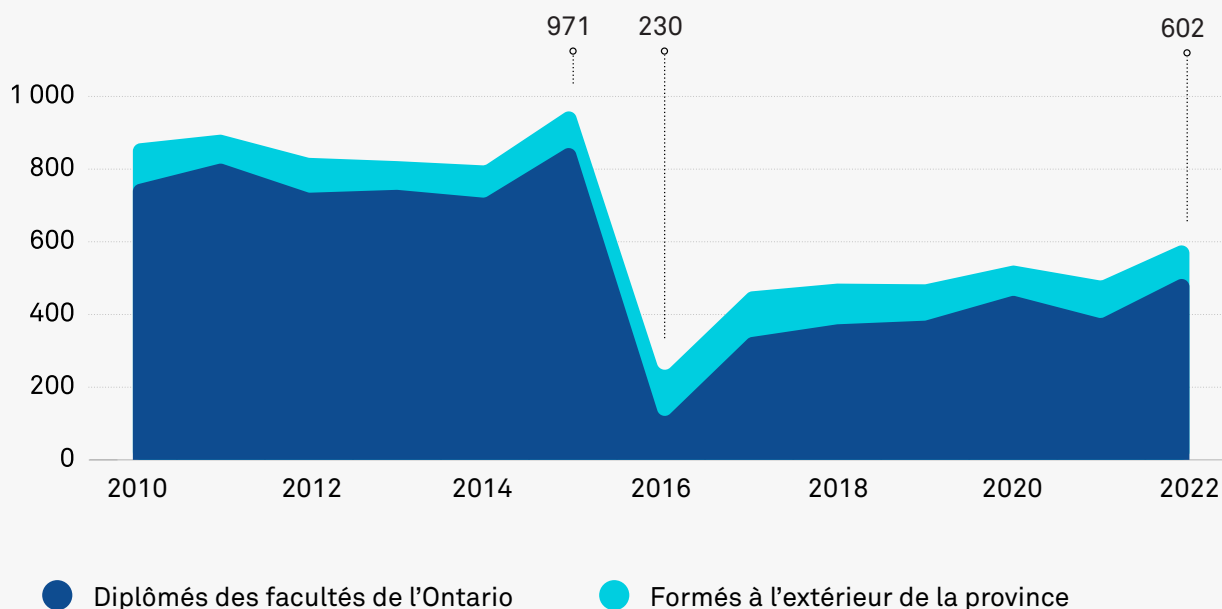
Attrition des enseignants francophones¹³

L'effectif enseignant des conseils scolaires de langue française de l'Ontario a toujours connu un taux d'attrition important.

Les données suivantes découlent de l'ensemble des enseignants qualifiés pour enseigner en français qui se sont inscrits à l'Ordre entre 2010 et 2022. Sur les 8 592 enseignants devenus membres au cours de cette période, 6 470 (75 %) sont toujours membres en règle.

Figure 17

Enseignants nouvellement qualifiés pour enseigner en français, de 2010 à 2022



¹³ Les chiffres concernant les enseignants francophones tirés de la base de données des membres de l'Ordre sont déterminés en triant les membres selon les cycles de qualification. Pour en savoir plus, consultez l'annexe sur la méthodologie.

Tableau 4

Taux des contrats d'enseignement à la fin de la première année scolaire des diplômés francophones résidant en Ontario

	2016	2018	2020	2022
Emploi permanent	29 %	64 %	55 %	65 %
Contrat de remplacement à long terme (97 jours ou plus)	40 %	31 %	30 %	31 %
Contrat de remplacement à long terme (moins de 97 jours)	15 %	3 %	12 %	4 %
Autre contrat de remplacement à durée limitée	4 %	0 %	0 %	0 %
Liste de suppléance à la journée	12 %	3 %	3 %	0 %

Figure 18

Moyenne des admissions aux programmes en français avant et après la mise en œuvre du programme de formation à l'enseignement prolongé

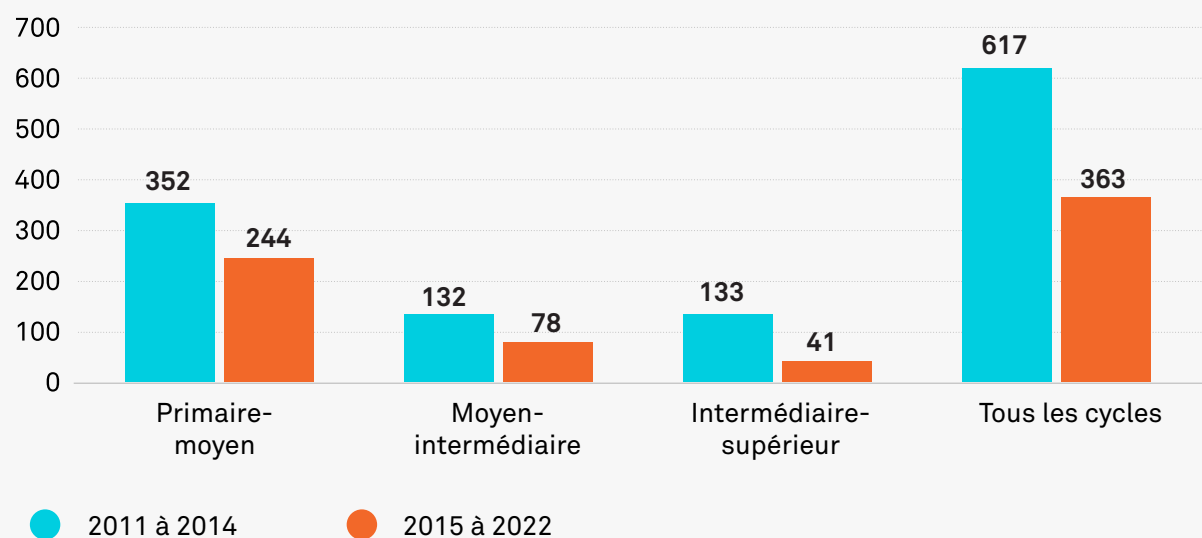


Figure 19

Taux d'attrition des enseignants qualifiés pour enseigner en français, de 2010 à 2022

Diplômés de l'Ontario



Mobilité de la main-d'œuvre



International



● Membres en règle ● Membres inactifs

La figure 19 montre que sur les 75 % de membres en règle en 2022, le taux de rétention le plus élevé correspond aux membres arrivés au Canada en provenance d'autres pays. Par ailleurs, le plus faible représente les membres originaires d'autres provinces canadiennes. En 2022, 57 % des enseignants de ce groupe demeurent membres en règle.

Parmi les enseignants francophones qui sont membres en règle de l'Ordre, 83 % déclarent résider en Ontario. Les enseignants formés dans d'autres provinces du Canada sont moins susceptibles d'habiter en Ontario (74 %).

D'où viennent les enseignants francophones de l'Ontario?

Bien que le taux d'attrition soit plus élevé chez les enseignants formés dans d'autres provinces canadiennes, ce groupe ne représente qu'une faible proportion des enseignants qui se sont inscrits à l'Ordre depuis 2010.

Depuis 2010, 7 153 diplômés de l'Ontario ont obtenu l'autorisation d'enseigner dans

la province. En 2022, 5 462 d'entre eux sont toujours membres en règle de l'Ordre; 4 616 de ce groupe actif sur le marché du travail résident en Ontario. Le taux de perte se chiffre à 35 %.

Le taux de perte des enseignants formés à l'extérieur de la province est encore plus élevé. En 2022, seulement 645 des 1 287 enseignants francophones agréés depuis 2010 sont membres en règle et résident en Ontario, soit une perte de 50 % dans ce segment du personnel enseignant francophone de l'Ontario.

Résumé

Au fil des ans, le nombre d'enseignants formés à l'extérieur de l'Ontario qui ont obtenu l'autorisation d'enseigner dans les écoles de langue française de l'Ontario est resté le même. Le taux d'attrition de cette source d'enseignants francophones est considérable. Nous nous attendons à ce que la pénurie d'enseignants francophones en Ontario se poursuive, notamment aux cycles intermédiaire et supérieur.

Enseignement en ligne et hybride

La pandémie a entraîné des répercussions importantes sur l'apprentissage, notamment le passage de cours en personne vers l'apprentissage en ligne et hybride. Ces approches ont varié d'un conseil scolaire à l'autre, surtout pendant l'année scolaire 2022.

Nous avons demandé aux répondants ayant enseigné en 2021-2022 de préciser la proportion de leur enseignement dans chacune des catégories suivantes : enseignement entièrement en ligne, enseignement entièrement en personne et enseignement hybride.

La plupart des enseignants ont déclaré donner tous leurs cours, ou la plupart, en personne (69 %), tandis que moins de 10 % des répondants ont affirmé avoir enseigné entièrement en ligne. Au total,

près de la moitié des répondants ont enseigné une partie de leur année scolaire en mode hybride. En fait, 80 % des enseignants ont eu l'occasion d'utiliser plus d'un mode d'enseignement¹⁴.

Nous avons invité les répondants à nous faire part de leurs expériences d'enseignement à distance ou en mode hybride. Une analyse des opinions exprimées dans ces commentaires a montré que la majorité des enseignants qui ont eu recours à l'apprentissage à distance ou en ligne ont trouvé l'expérience difficile.

Dans leurs commentaires, certains répondants ont précisé voir le potentiel de l'apprentissage en ligne pour certaines situations, mais la plupart ont indiqué que les cours en salle de classe représentaient, en fait, leur milieu d'apprentissage préféré.

¹⁴ Il est important de noter que les résultats n'ont pas été ventilés par type de contrat d'enseignement, de sorte que tous les chiffres déclarés incluent tous les types d'affectations, de la suppléance aux contrats de durée déterminée à temps plein.

Certificat de qualification et d'inscription temporaire

En janvier 2021, le ministère de l'Éducation a enjoint à l'Ordre de délivrer un certificat de qualification et d'inscription temporaire afin de pallier la pénurie d'enseignants connue pendant la pandémie. Pour satisfaire aux exigences requises, le postulant doit faire des progrès satisfaisants dans un programme de formation professionnelle, terminer avec succès une partie du stage et obtenir l'approbation de sa faculté d'éducation¹⁵.

Les membres de l'Ordre peuvent convertir leur certificat temporaire en un certificat de qualification et d'inscription général à condition qu'ils terminent avec succès leur programme de formation à l'enseignement en 2022 ou en 2023¹⁶.

Les titulaires d'un certificat temporaire ont facilement trouvé un emploi. Selon les réponses ouvertes, ces enseignants apprécient à la fois le revenu et l'expérience professionnelle qu'ils ont acquise grâce à l'emploi.

Le certificat temporaire expirera le 31 décembre 2023. Aucune prolongation ne sera accordée.

Adoption de l'option d'obtenir un certificat temporaire en 2022

En 2021 et de nouveau en 2022, les étudiantes et étudiants ont réagi avec enthousiasme à la possibilité d'obtenir un certificat temporaire. En mai 2022, au moment du sondage, un total de 2 067 postulants inscrits aux facultés d'éducation de l'Ontario avaient obtenu un certificat temporaire. Nous les avons tous sondés et le taux de réponse de 23 % a donné 481 réponses.

En outre, 90 % des enseignants de notre échantillon ont postulé pour enseigner grâce à leur certificat temporaire. Parmi eux, 82 % ont acquis une expérience d'enseignement rémunérée. Ce chiffre est plus élevé par rapport aux 61 % qui ont déclaré, dans le sondage de 2021, avoir eu une expérience en enseignement rémunérée. Toutefois, il faut

¹⁵ Le [Règlement de l'Ontario 176/10 sur les qualifications requises pour enseigner](#).

¹⁶ Le certificat de qualification et d'inscription temporaire est subordonné à l'approbation par la faculté d'éducation du postulant, c'est-à-dire que celui-ci doit avoir réalisé des progrès satisfaisants dans son stage et dans l'ensemble de son programme de formation à l'enseignement.

Figure 22

Taux de chômage des titulaires d'un certificat temporaire par programme et qualification linguistique

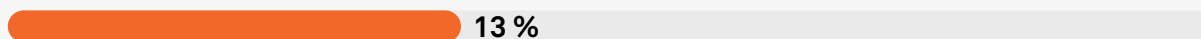
Tous les membres possédant un certificat temporaire (N=436)



Primaire-moyen (N=217)



Moyen-intermédiaire (N=76)



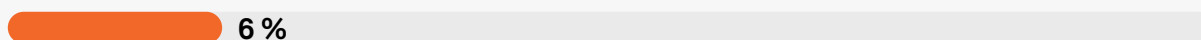
Intermédiaire-supérieur (N=140)



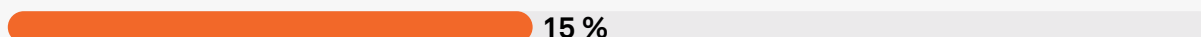
Éducation technologique (N=3)



Diplômés d'un programme en français (N=18)



Diplômés d'un programme en anglais qualifiés pour enseigner le FLS (N=62)



Diplômés d'un programme en anglais non qualifiés pour enseigner le FLS (N=356)



considérer la comparaison avec prudence, car les étudiants de 2021-2022 ont eu plus de temps pour se préparer et postuler un emploi rémunéré que la première cohorte de titulaires d'un certificat temporaire.

À l'instar de tous les enseignants de l'Ontario qualifiés pour enseigner dans les conseils scolaires de langue française, les titulaires d'un certificat temporaire qui ont cette

qualification affichent de faibles taux de chômage : seulement 6 % d'entre eux n'ont pas réussi à obtenir un poste en enseignement.

La figure 22 montre le taux de chômage des 436 titulaires d'un certificat temporaire qui ont déclaré avoir cherché un emploi en enseignement en 2022.

Nous avons invité les titulaires d'un certificat temporaire à commenter leur expérience professionnelle dans le cadre d'une question à réponse ouverte. Ils ont principalement souligné les difficultés à obtenir leurs qualifications temporaires et la grande confusion qui règne au sujet de leur utilisation et de leurs limites potentielles. Dans l'ensemble, nos résultats suggèrent qu'un nombre important de titulaires d'un certificat temporaire ont enseigné au cours de la seconde moitié de l'année scolaire 2021-2022 et qu'ils ont beaucoup contribué à pallier les effets de la pénurie de suppléants.

Conclusions

Offre et demande en enseignement

Selon les résultats de notre sondage et les analyses de la base de données des membres de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, la demande de nouveaux enseignants dans la province dépasse depuis plusieurs années le volume de recrutement annuel. La réserve d'enseignants qualifiés et sans emploi des années antérieures de surplus d'enseignants n'est plus en mesure de pourvoir les postes vacants des écoles de l'Ontario.

Les tendances actuelles en matière de départ à la retraite et les taux d'attrition des enseignants montrent qu'il est nécessaire d'augmenter le nombre d'enseignants francophones et anglophones qualifiés.

Dans certains cas, les conseils scolaires de langue française ont dû embaucher au moyen de permissions intérimaires parce qu'ils ne pouvaient pas trouver suffisamment d'enseignants certifiés possédant des qualifications pour enseigner le français¹⁷.

Malgré la forte demande, les programmes de FLS sont également limités par la pénurie d'enseignants qualifiés pour enseigner le FLS.

La pénurie d'enseignants de sciences, de mathématiques et d'éducation technologique aux cycles intermédiaire-supérieur, qui existe depuis plusieurs années, est encore plus prononcée qu'auparavant.

Mise à disposition en tant que mesure d'urgence en 2021 et en 2022, le certificat temporaire qui facilitait l'obtention de l'autorisation d'enseigner a permis à des milliers d'étudiantes et d'étudiants en enseignement de l'Ontario d'être embauchés tôt au moyen de listes de suppléance à la journée et de contrats de remplacement à court terme. La mesure qui visait à remédier à court terme à la grave pénurie de nouveaux enseignants au cours des années scolaires 2020-2021 et 2021-2022 se poursuivra jusqu'à l'année scolaire 2022-2023.

¹⁷ Ministère de l'Éducation de l'Ontario (2021). [Rapport sur la pénurie des enseignantes et des enseignants dans le système d'éducation en langue française de l'Ontario](#).

La hausse du nombre d'enseignants agréés formés à l'extérieur de la province n'est pas imminente. Les tendances annuelles en matière d'autorisation d'enseigner en Ontario qui proviennent de ces sources sont relativement stables et bien inférieures aux chiffres de la décennie précédente. Selon nos analyses de l'offre et de la demande d'enseignants en début de carrière, le nombre de nouveaux étudiants admis dans les facultés de l'Ontario chaque année jusqu'en 2022 est inférieur d'environ 1 400 par rapport aux besoins annuels. Les prévisions relatives aux départs à la retraite et aux inscriptions aux écoles élémentaires et secondaires en Ontario mettent en évidence le besoin supplémentaire de 1 500 nouveaux enseignants par an d'ici 2030.

Annexe : Méthodologie

Suivi pluriannuel du marché du travail ontarien du personnel enseignant en début de carrière

En 2022, l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a marqué la 21^e année du sondage annuel sur la situation d'emploi des enseignants en début de carrière. Chaque année, nous encourageons la participation des enseignants en début de carrière qui ont suivi leur formation à l'enseignement de l'une des manières suivantes :

- dans une faculté d'éducation financée par les fonds publics de l'Ontario;
- dans d'autres programmes de formation à l'enseignement de l'Ontario autorisés à être offerts dans la province par le ministère des Collèges et Universités de l'Ontario;
- dans d'autres provinces ou territoires du Canada, ou à l'étranger.

Comme les années précédentes, nous avons invité les groupes suivants à répondre au sondage sur la transition à l'enseignement de 2021-2022 :

- Cohorte en première année d'enseignement : tous les membres qui ont obtenu leur diplôme en Ontario et qui sont devenus membres de l'Ordre en 2021;
- Échantillon de répondants en deuxième année de carrière : sélection aléatoire de 50 % des membres qui ont obtenu leur diplôme en Ontario et sont devenus membres de l'Ordre en 2020;
- Échantillon de répondants en troisième et en dixième année de carrière : sélection aléatoire de 25 % des membres qui ont obtenu leur diplôme en Ontario et sont devenus membres de l'Ordre entre 2012 et 2019;

- Titulaires d'un certificat temporaire : tous les enseignants qui sont devenus membres grâce au programme de certificat temporaire avant le 13 mai 2021¹⁸;
- Cohorte d'enseignants formés à l'extérieur de l'Ontario : 100 % des membres formés dans une autre province ou un autre pays qui sont devenus membres de l'Ordre au cours des deux dernières années (2020-2022).

Afin de combiner ces échantillons ou cohortes, l'Ordre incite les membres suivants à répondre tous les ans au sondage :

- tous les membres qualifiés pour enseigner en français (première à cinquième année et dixième année de carrière);
- tous les membres titulaires de qualifications en éducation technologique (première à cinquième année et dixième année de carrière).

Diffusion du sondage et taux de réponse

En mai 2022, nous avons envoyé par courriel les liens vers le sondage en ligne aux membres de l'Ordre. Le taux de réponse pour les cinq groupes du sondage varie de 8 à 23 %. La marge d'erreur du sondage par groupe passe de 3,5 à 6,2 % pour les différentes versions du sondage et à 2 % pour l'ensemble, avec des intervalles de confiance de 95 %.

Nous avons invité les enseignants francophones et les enseignants d'éducation technologique qui ont obtenu l'autorisation d'enseigner au cours des cinq dernières années à participer au sondage, mais le taux de réponse pour ces groupes a toujours été faible.

Réponses des diplômés d'un programme en français

Parmi les enseignants agréés de l'Ontario en première, deuxième, troisième à cinquième et dixième année de carrière, 100 % des diplômés d'un programme en français sont invités à participer. Ils ont répondu à 173 questions en 2021-2022, soit un taux de réponse global de 8 %. La marge d'erreur est de 7,2 % pour un intervalle de confiance de 95 %.

Les résultats du sondage auprès des diplômés d'un programme en français reflètent un nombre moins important d'enseignants et un taux de réponse correspondant. Ils fournissent des marges d'erreur équivalentes beaucoup plus élevées que celles qui s'appliquent à l'ensemble des enseignants francophones et anglophones. Néanmoins, les résultats de 2022 sont conformes à ceux des dernières années et devraient être traités comme généralement représentatifs du marché du travail pour ces diplômés de l'Ontario.

Programmes d'éducation technologique

Les résultats du sondage mené auprès des enseignants d'éducation technologique reflètent également beaucoup moins d'enseignants et des marges d'erreur équivalentes plus élevées.

¹⁸ Le certificat de qualification et d'inscription temporaire constitue une mesure d'urgence de l'Ontario à durée limitée, valable en 2022 et en 2023 seulement. Le programme sert à pallier de façon temporaire la pénurie pressante de personnel enseignant qui sévit dans les écoles.

Classification des enseignants francophones

Au moment de tirer les données des dossiers de l'Ordre, nous utilisons la langue de communication préférée du membre avec l'Ordre comme indicateur de la langue d'enseignement de prédilection et, par déduction, de la probabilité qu'il enseigne dans un système scolaire de langue française. Il s'agit d'une estimation prudente. En se fondant sur les qualifications pour enseigner à certains cycles en français, un plus grand nombre d'enseignants (environ 110 % de la valeur précédente) figurent parfois comme enseignants francophones. Quelle que soit la mesure utilisée, les sondages sur la transition à l'enseignement et les analyses du dossier des membres de l'Ordre révèlent que les enseignants francophones affichent un taux d'attrition plus élevé que les enseignants anglophones.

Deux facteurs compliquent les tentatives de classification des membres comme enseignants francophones ou anglophones de manière fiable. Le premier est le transfert potentiel des enseignants qualifiés pour enseigner en français vers les conseils scolaires anglophones. Le deuxième est le profil d'emploi et de résidence des enseignants francophones qui résident près de la frontière entre l'Ontario et le Québec. Pour tous les membres, la mobilité en début de carrière et l'emploi dans des écoles indépendantes rendent l'attrition plus difficile à surveiller.

Méthodologie de prévision

L'Ordre utilise les données du sondage sur la transition à l'enseignement, les informations sur ses membres et d'autres sources de renseignements pour prévoir l'offre et la demande d'enseignants en Ontario.

Deux facteurs clés motivent la demande d'enseignants :

- la croissance démographique;
- les politiques relatives à la taille des classes et au nombre d'élèves par enseignant.

Les sources suivantes favorisent l'augmentation de l'offre d'enseignants :

- les nouveaux diplômés des programmes de formation à l'enseignement de l'Ontario;
- l'arrivée d'enseignants d'autres pays et des provinces et territoires du Canada;
- un petit nombre d'enseignants expérimentés qui réintègrent la profession après l'avoir quittée.

Les groupes suivants contribuent à la hausse du taux d'attrition de l'effectif enseignant :

- les enseignants qui quittent l'Ontario pour travailler dans d'autres pays ou provinces;
- les enseignants qui quittent la profession pour une autre carrière ou pour des raisons personnelles.

Attrition des enseignants

Le volume et le taux d'attrition des enseignants permettent de savoir si les enseignants de l'Ontario s'engagent à long terme dans la profession.

Un rapport périodique sur le nombre d'enseignants qui renouvèlent leur autorisation d'enseigner en Ontario par année depuis l'obtention de leur certificat permet de mesurer le taux d'attrition. Chaque année, après l'arrivée d'une nouvelle cohorte d'enseignants à l'Ordre, certains d'entre eux ne renouvèlent pas leur autorisation d'enseigner.

Les rapports sur la transition à l'enseignement présentent des données sur les tendances en matière d'attrition d'enseignants, indiquant le pourcentage d'attrition pour une cohorte donnée de nouveaux membres chaque année. L'attrition après cinq ans est la mesure type rapportée.

Nouveaux membres agréés de l'Ordre

L'Ordre s'appuie sur la base de données de ses membres pour suivre l'afflux d'enseignants ayant nouvellement obtenu l'autorisation d'enseigner. La plupart d'entre eux (environ 90 %) sont de nouveaux diplômés des programmes de formation à l'enseignement de l'Ontario.

Les prévisions concernant les nouveaux membres sont établies à partir d'analyses historiques et continues de la base de données des membres de l'Ordre et des données sur les admissions obtenues auprès du Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario.

Situation d'emploi

Les chiffres relatifs à l'emploi, au chômage et au sous-emploi sont tirés des réponses au sondage sur la transition à l'enseignement. Les répondants qui déclarent avoir occupé un emploi rémunéré en enseignement au cours de l'année scolaire figurent comme employés. Les enseignants qui ont cherché du travail en tant qu'enseignants, mais n'en ont pas trouvé, sont classés comme involontairement sans emploi. Un petit nombre de répondants au sondage sont membres en règle, mais choisissent de ne pas travailler pendant l'année scolaire pour des raisons personnelles ou professionnelles.

Bien qu'on les considère comme employés, les enseignants n'ont peut-être pas travaillé autant qu'ils l'auraient souhaité au cours de l'année scolaire. Ces répondants ont la possibilité de se classer en situation de sous-emploi.

Annexe : Tableaux et figures

Tableau 1 : Taux d'emploi des répondants par type d'employeur, 2022	11
Tableau 2 : Nombre de contrats de travail de tous les répondants en 2021-2022	15
Tableau 3 : Contrats permanents des enseignants francophones, anglophones et de FLS	16
Tableau 4 : Taux des contrats d'enseignement à la fin de la première année scolaire des diplômés francophones résidant en Ontario	29
Tableau 6 : Sondage de 2022 : échantillon et taux de réponse	46
Tableau 7 : Répondants francophones, en 2021-2022	46
Tableau 8 : Enseignants d'éducation technologique, en 2021-2022	47

Figure 1 : Taux de chômage déclaré, première à cinquième année de carrière, de 2006 à 2022	2
Figure 2 : Nombre de membres en règle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, par âge, en 2022	5
Figure 3 : Taux de chômage moyen des diplômés de l'Ontario en début de carrière (cinq premières années)	9
Figure 4 : Taux de chômage dans les deuxième à cinquième années de carrière, de 2006 à 2022	9
Figure 5 : Taux de chômage en première année de carrière par source de formation à l'enseignement, en 2021-2022	10
Figure 6 : Taux de chômage des enseignants en première année de carrière résidant en Ontario par qualification linguistique, de 2012 à 2022	12

Figure 7 : Taux d'emploi en enseignement à l'extérieur de la province des enseignants en première année de carrière, de 2013 à 2022	13
Figure 8 : Contrats des enseignants en première année de carrière, par région	17
Figure 9 : Taux de suppléance par année de service, de 2016 à 2022	18
Figure 10 : Nombre typique de jours de suppléance par semaine déclaré selon les enseignants en première année de carrière, de 2016 à 2022	19
Figure 11 : Perception de l'expérience en enseignement des diplômés de l'Ontario en première année de carrière	43
Figure 12 : Membres en début de carrière dont le statut de membre en règle à l'Ordre a expiré, par origine de la formation à l'enseignement	21
Figure 13 : Taux de chômage et de sous-emploi des diplômés de l'Ontario en première année de carrière, de 2018 à 2022	25
Figure 14 : Taux de répondants qui se considèrent comme sous-employés	44
Figure 15 : Enseignement à la pièce des enseignants en première année de carrière, par groupe linguistique	44
Figure 16 : Employeurs des diplômés d'un programme en français en première année de carrière, de 2020 à 2022	27
Figure 17 : Enseignants nouvellement qualifiés pour enseigner en français, de 2010 à 2022	28
Figure 18 : Moyenne des admissions aux programmes en français avant et après la mise en œuvre du programme de formation à l'enseignement prolongé	29
Figure 19 : Taux d'attrition des enseignants qualifiés pour enseigner en français, de 2010 à 2022	30
Figure 20 : Origine des membres de l'Ordre qualifiés pour enseigner en français, de 2010 à 2022	45
Figure 21 : Opinion à l'égard des expériences en enseignement en ligne et hybride	45
Figure 22 : Taux de chômage des titulaires d'un certificat temporaire par programme et qualification linguistique	33

Figure 11

Perception de l'expérience en enseignement des diplômés de l'Ontario en première année de carrière

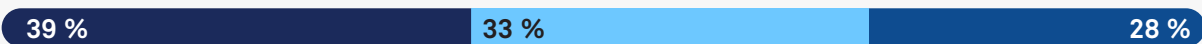
Optimisme quant à l'avenir professionnel



Pertinence de l'affectation



Sentiment de sécurité d'emploi



Appui des collègues



Satisfaction professionnelle



Niveau de préparation



Niveau de confiance



● Excellent ou très bien ● Adéquat ● Insatisfaisant ou très insatisfaisant

Figure 14

Taux de répondants qui se considèrent comme sous-employés

Personnel formé à l'extérieur de la province



Figure 15

Enseignement à la pièce des enseignants en première année de carrière, par groupe linguistique

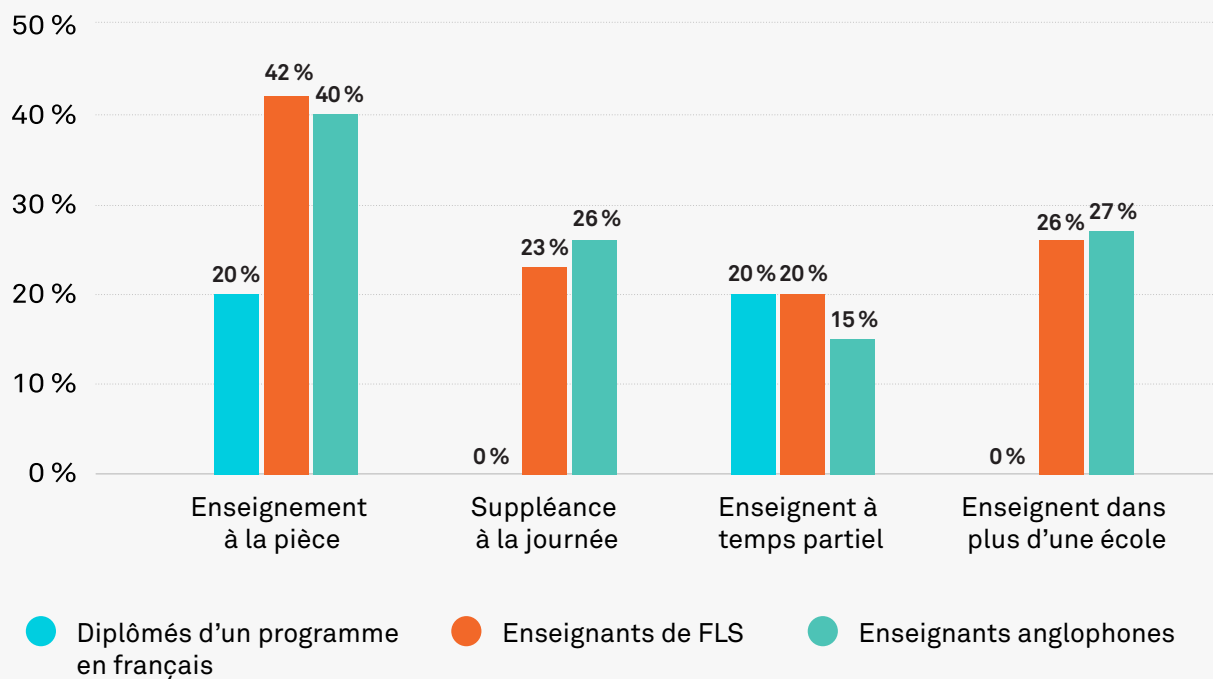
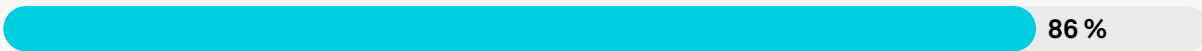


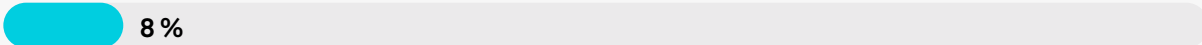
Figure 20

Origine des membres de l'Ordre qualifiés pour enseigner en français, de 2010 à 2022

Diplômés de l'Ontario



Mobilité de la main-d'œuvre



International

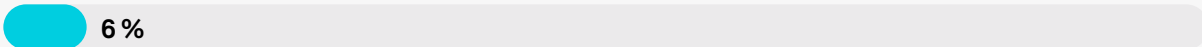


Figure 21

Opinion à l'égard des expériences en enseignement en ligne et hybride

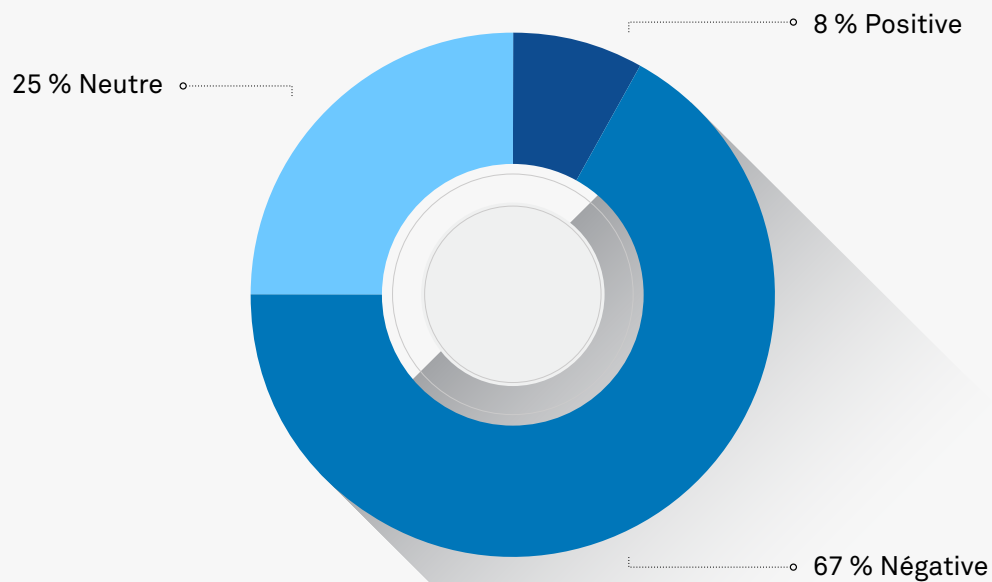


Tableau 6

Sondage de 2022 : échantillon et taux de réponse

Cohorte/Année d'obtention de l'autorisation d'enseigner	Échantillon	Nombre de répondants	Taux de réponse	Marge d'erreur
Tous les groupes	15 817	2 083	13 %	2,0 %
Diplômés de l'Ontario de 2021	4 161	645	16 %	3,5 %
Diplômés de l'Ontario de 2020	2 273	228	10 %	6,2 %
Diplômés de l'Ontario de 2012, 2017, 2018 et 2019	5 534	449	8 %	4,4 %
Enseignants formés à l'extérieur de l'Ontario agréés en 2020 et en 2021	1 782	280	16 %	5,4 %
Titulaires d'un certificat temporaire en 2022	2 067	481	23 %	3,9 %

Tableau 7

Répondants francophones, en 2021-2022

Année d'obtention de l'autorisation d'enseigner	Échantillon	Nombre de répondants*	Taux de réponse	Marge d'erreur
Toutes les années	2 313	173	8 %	7,2 %
Diplômés de l'Ontario de 2021	383	33	9 %	16,3 %
Diplômés de l'Ontario de 2020	415	228	8 %	16,1 %
Diplômés de l'Ontario de 2012, 2017, 2018 et 2019	1 405	449	6 %	10,1 %
Titulaires d'un certificat temporaire	110	18	16 %	21,2 %

*Nombre de répondants résidant en Ontario selon l'année d'obtention de l'autorisation d'enseigner : 28 en 2021, 24 en 2020, 67 de 2012 à 2019; et 16 titulaires d'un certificat temporaire en 2022.

Tableau 8

Enseignants d'éducation technologique, en 2021-2022

Année d'obtention de l'autorisation d'enseigner	Échantillon	Nombre de répondants*	Taux de réponse	Marge d'erreur
Toutes les années	628	64	10 %	11,6 %
Diplômés de l'Ontario de 2021	149	33	22 %	15,1 %
Diplômés de l'Ontario de 2020	139	12	9 %	27,1 %
Diplômés de l'Ontario de 2012, 2017, 2018 et 2019	340	19	6 %	21,9 %

* Nombre de répondants résidant en Ontario selon l'année d'obtention de l'autorisation d'enseigner : 33 en 2021, 11 en 2020 et 17 de 2012 à 2019.



**Ordre des enseignantes
et des enseignants
de l'Ontario**

L'organisme de réglementation
de l'enseignement en Ontario

Pour en savoir davantage :
Ordre des enseignantes et des
enseignants de l'Ontario
101, rue Bloor Ouest
Toronto ON M5S 0A1

Téléphone : 437-880-3000
Télécopieur : 416-961-8822
Sans frais (Canada et États-Unis) :
1-833-966-5588
info@oeeo.ca
oeeo.ca